

gouvernement sera très présent et apportera sa contribution très recherchée dans le monde entier sur la situation des femmes, à Nairobi.

[Traduction]

Mme Cossitt: Monsieur le Président, j'ai une observation à faire à la secrétaire parlementaire. Je sais que la violence dans les familles préoccupe beaucoup tous les Canadiens. Nous sommes de plus en plus conscients des difficultés auxquelles se heurtent les femmes battues. Un certain nombre de femmes de ma circonscription m'en ont déjà parlé. Elles cherchent les conseils de quelqu'un. Ces femmes prennent toutes sortes de précautions pour m'en parler parce qu'elles redoutent la réaction de leurs conjoints. Dernièrement, on a mis sur pied dans la ville de Brockville une maison d'hébergement pour les femmes battues. J'ai appuyé de toutes mes forces cette initiative. La secrétaire parlementaire pourrait-elle nous parler des programmes et des services qui existent relativement à ce problème?

• (1200)

[Français]

Mme Landry: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Leeds-Grenville (M^{me} Cossitt) pour sa question. Je peux justement lui dire que le ministre responsable de la condition féminine rencontre des groupes aujourd'hui à ce sujet-là. C'est une préoccupation très grande, je pense, de tout gouvernement. Je pourrais peut-être apporter justement dans le sens qu'elle le dit quelques éléments qui nous démontrent à quel point nous devons être concernés par ce problème. En effet, une femme sur dix apparemment est victime de violence familiale et un des objectifs du programme du secrétariat d'État est peut-être justement d'aider ces groupes à se regrouper et à faire face à ces difficultés.

Également, il y aura une rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables du statut de la femme qui se tiendra à Winnipeg du 5 au 7 juin et à ce moment-là, un des sujets à l'ordre du jour sera justement le problème dont on vient de parler. Actuellement également, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est en consultation face à ces situations. Alors, comme vous le voyez, le gouvernement actuel prend très à cœur et est très conscient de la violence dans les familles et prendra nécessairement des dispositions pour essayer d'aider ces gens.

Mme Killens: Monsieur le Président, ma question au secrétaire parlementaire du secrétaire d'État (M^{me} Landry) est au sujet de l'intégration des femmes indiennes sur les réserves.

La députée est-elle au courant du fait que ses collègues, en comité parlementaire, refusent systématiquement d'accepter des amendements pour accorder le statut de permanence aux enfants des femmes indiennes? La députée est-elle prête à faire des pressions sur ses collègues pour éviter cette injustice?

Mme Landry: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de cette question. Je sais que le projet de loi est en comité et que le gouvernement actuellement, je pense, corrige par cette loi une injustice flagrante qui a été faite aux femmes

indiennes. Actuellement, je sais qu'il y a encore des recommandations qui sont faites en comité, je ne sais pas du tout quelle sera la fin du débat, mais je comprends l'inquiétude des femmes indiennes. Je pense qu'à ce moment-là le comité en cause fera les recommandations nécessaires et la Chambre décidera de l'amendement à apporter si c'est nécessaire.

[Traduction]

Mme Jewett: Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours de la secrétaire parlementaire, surtout le passage concernant la réponse du gouvernement au rapport Abella. La députée pourrait-elle nous dire si le gouvernement a pris une décision au sujet des sociétés ou entreprises qui refusent de mettre sur pied un programme d'action positive. Comment le gouvernement entend-il les forcer à mettre sur pied un tel programme? En second lieu, en ce qui concerne les entreprises qui ont accepté de favoriser l'embauche et la promotion des femmes, le gouvernement a-t-il décidé de surveiller l'application de leurs plans?

[Français]

Mme Landry: Monsieur le Président, je pense que la position du gouvernement face à l'application du rapport Abella en était une où on faisait voir nos points de vue et qu'on fait confiance aux différents ministères et aux sociétés qui doivent nous présenter soit dans certains cas leurs projets ou éventuellement il y aura une loi pour mettre en application certaines autres...

Je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas confiance aux ministères et aux sociétés de la Couronne qui savent très bien l'importance de l'application en matière d'équité d'emploi pour les femmes et par la suite, il y aura toujours moyen, je pense, en tant que gouvernement sérieux, si jamais on voit qu'il y a des lacunes, d'apporter des changements pour améliorer la situation. Je pense que notre gouvernement a quand même, d'une façon très sérieuse, pris position en matière d'équité d'emploi.

[Traduction]

Mme Jewett: Monsieur le Président, j'admire la foi de la secrétaire parlementaire. Depuis bien longtemps nous attendons que la Fonction publique et les sociétés de la Couronne mettent en train certains programmes d'action positive. Au sein de nombreuses sociétés de la Couronne, c'est plutôt le contraire qui s'est produit.

La députée pourrait-elle aussi nous parler du cas des entrepreneurs privés qui traitent avec le gouvernement? Dans le cas des entrepreneurs dont les contrats du gouvernement dépassent les \$200,000 par année et qui ont instauré des programmes d'action positive, le gouvernement va-t-il s'assurer que ces programmes dépasseront l'étape des bonnes intentions et seront effectivement exécutés?

[Français]

Mme Landry: Monsieur le Président, quand mon honorable collègue fait mention des positions qui avaient été prises et peut-être très peu respectées autrefois, je pense que nous sommes un nouveau gouvernement et nous sommes bien assurés, nous sommes un gouvernement très responsable, et...